



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

***Séance du lundi 2 mars 2009***

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/03/2009

**D - 20090104**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 2 mars Deux mil neuf, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Mme Sarah BROMBERG, Mme Martine DIEZ,

***3ème modification du Plan Local d'Urbanisme de la  
Communauté Urbaine de Bordeaux. Avis de la commune en  
application de l'article L 5215-20-1 du CGCT.***

Mme Elizabeth TOUTON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé le 21 juillet 2006 et est devenu opposable aux tiers le 18 août 2006. Il s'agit de la première version du PLU. Depuis cette date, le document a été amené à évoluer au gré des procédures administratives engagées. Ainsi il a fait l'objet de 2 modifications qui ont été approuvées le 18 janvier 2008 ainsi que d'une mise à jour en date du 27 mai 2008.

La Communauté Urbaine a engagé une 3ème procédure de modification du PLU afin de permettre l'adaptation du document d'urbanisme par rapport à des projets d'intérêt général bien identifiés dont l'urgence de la mise en œuvre est avérée. Cette procédure est volontairement restreinte afin d'en garantir les délais et ainsi rendre les évolutions du PLU opposables au plus tôt.

Elle concernait 13 communes membres de la Communauté Urbaine : Ambares-et-Lagrave, Bassens, Bègles, Blanquefort, Bordeaux, Cenon, Eysines, Floirac, Gradignan, Saint-Louis-de-Montferrand, Saint-Vincent-de-Paul, Talence, Villenave-d'Ornon.

L'enquête publique de la 3ème modification du PLU s'est déroulée du 13 octobre au 13 novembre 2008 inclus. Un dossier et un registre ont été mis à la disposition du public dans les 13 mairies concernées et au siège de la Communauté Urbaine.

Après examen des diverses observations, la commission d'enquête a émis pour Bordeaux un avis favorable aux demandes de modifications suivantes :

- Bx – 03 : ajustement des limites du secteur 1AU/UE en zone UE afin de permettre l'extension d'une entreprise
- Bx – 04 : Modification de la hauteur sur l'extrait de plan de zonage pour l'îlot Saint Julien Victoire et rectification de la légende des hauteurs
- Bx – 05 : suppression des transparences et ajustements des emprises constructibles sur l'extrait de plan de zonage
- Bx – 06 : changement de zonage UDp en zone UGES pour permettre le projet d'implantation de l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Police (ENSOP) sur le secteur Axial Wallon à la Bastide
- Bx – 07 et 08 : suppression de l'emplacement réservé 6 Bx 1c,d, e et suppression du périmètre d'attente de projet sur le secteur Deschamps / Cité des Fleurs pour permettre l'implantation de la nouvelle caserne des pompiers
- Bx – 09 : modification de l'Emplacement Réserve P 19 (route de Toulouse) suite à une erreur matérielle

Elle a donné un avis défavorable aux deux demandes concernant la demande d'extension de l'emplacement réservé pour l'extension de la station d'épuration de Brazza sur le site de l'ancienne SOFERTI à la Bastide, et à la réduction correspondante du secteur de projet existant au débouché du pont Bacalan Bastide, en recommandant que l'emprise de la station soit définie lors de l'opération d'aménagement d'ensemble de ce secteur. Ceci s'est fait conformément au souhait de la Ville de Bordeaux, qui a estimé que cette demande était prématurée, et en accord avec la CUB, qui en a convenu.

En application de l'article L 5215-20-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il est soumis aux conseils municipaux des 27 communes membres de la Communauté Urbaine. Il est rappelé dans ce cadre qu'il s'agit d'émettre un avis sur l'ensemble des modifications apportées au Plan Local d'Urbanisme communautaire.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- émettre un AVIS FAVORABLE à la 3ème modification du Plan Local d'Urbanisme.

## **ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 mars 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

**Mme Elizabeth TOUTON**  
**Adjoint au Maire**